

## Par dépôt électronique, courriel et messager

Le 30 octobre 2019

Me Véronique Dubois, secrétaire Régie de l'énergie Tour de la Bourse 800, rue du Square-Victoria Bureau 2.55 Montréal (Québec) H4Z 1A2 Yves Fréchette

Avocat Hydro-Québec – Affaires juridiques

75, boul. René-Lévesque Ouest, 4e étage

Montréal (Québec) H2Z 1A4 Tél.: 514 289-2211, poste 6925 Téléc.: 514 289-2007

C. élec. : frechette.yves@hydro.qc.ca

OBJET: Demande du Transporteur de modification des tarifs et conditions des services

de transport pour l'année 2020 Votre dossier : R-4096-2019 Notre dossier : R057792 YF

Chère consœur,

Hydro-Québec, dans ses activités de transport d'électricité (le « Transporteur »), dépose son complément de preuve en ce qui a trait à la contribution maximale pour le réseau collecteur des centrales photovoltaïques, afin de faire suite la lettre de la Régie de l'énergie du 9 octobre 2019¹.

Veuillez recevoir, chère consœur, l'expression de nos sentiments les meilleurs.

(s) Yves Fréchette

Yves Fréchette

P.j.

<sup>&</sup>lt;sup>1</sup> Le complément de preuve du Transporteur est consigné à la pièce HQT-9, Document 2.1 dont l'original vous parviendra sous peu.